

Département de l'INDRE  
Arrondissement de LA CHÂTRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## Procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 09 mars 2026,

**Étaient présents :** Messieurs, Frédéric BOULBON, François BOUQUEREAU, François BUFFETEAU, Jean-Yves DUSSAULT, Luc HURBAIN, Eric LAMBERT, Jean-Claude MONNET, Philippe SAVY, Philippe YVERNAULT.

Excusés : M Bernard GIRAULT, Mme Marie-Laure LEUILLET représentée par Monsieur Jean Yves DUSSAULT, et M Patrick JUDALET représenté par M François Buffeteau,

Absent : Madame Agnès ROBIN ;

Le Comité constate que 11 membres sur 13 étant présents ou représentés il peut valablement délibérer.

Il désigne M Jean-Yves DUSSAULT, secrétaire de séance

François BUFFETEAU Préside la séance. (Sauf pour le vote du CFU présidé par Monsieur Philippe SAVY)

### Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du Compte Rendu de la réunion du 30 janvier 2026,
2. Compte Financier Unique -CFU 2025
3. Affectation du résultat 2025,
4. Modalités administratives pour le recrutement d'un agent secrétaire comptable,
5. Questions diverses.

1. Procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2026 :

***Délibération 01 : Le Procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2026 ne fait pas l'objet de remarque et est approuvé à l'unanimité des 11 membres présents ou représentés.***

2. Compte Financier Unique : CFU 2025

Le Président donne les raisons du vote tardif des comptes 2025, notamment en raison du passage à une nouvelle forme de présentation des comptes, le Compte Financier Unique (CFU) se substituant dorénavant aux deux comptes fusionnés (le Compte Administratif et le Compte de Gestion) dans cette nouvelle présentation.

Le président présente l'économie générale des comptes et les résultats en Fonctionnement et en Investissement.

Monsieur Philippe SAVY : procède à la présentation détaillée des comptes par chapitre et préside la suite des débats ; ***Le Président quitte la séance pendant le vote des comptes.***

***Délibération 02 : Le Compte Financier Unique 2025 est soumis au vote des membres du comité et est approuvé par 10 voix pour. Le président ne prend pas part au vote.***

3. Affectation du résultat d'exploitation 2024 :

***Délibération 03 : Le Comité décide par 11 voix d'affecter le résultat d'exploitation de 492 839.29 € (354 109.78 € au titre de l'année 2025 et 138 729.81 des résultats antérieurs) au « Report en exploitation R 002 ».***

4. Recrutement d'un agent :

Madame Vanina DEMAS qui assurait le secrétariat et la comptabilité du Syndicat depuis 2022 a présenté sa démission pour raison personnelle à effet du 1<sup>er</sup> mai prochain.

Le président tient à souligner la qualité du travail effectué dans des conditions souvent difficiles et à son regret, a accepté cette démission.

Il convient de recruter un nouvel agent ce qui est difficile pour un « temps partiel ».

Ce recrutement nécessitera une formation préalable du futur agent et une phase de recouvrement.

Cette procédure nécessite la formalisation de deux formulaires présentés en séance aux membres en application des articles Art L 332-23-1 et L 332 -8-3 du CGFP.

***Délibération 04 : Le Comité à l'unanimité, accepte le principe du recrutement d'un nouvel agent à mi-temps (tel que débattue lors de l'élaboration du budget 2026) et donne tous pouvoirs au président pour procéder à la formalisation administrative de la démarche pour l'ensemble des documents nécessaires, notamment ceux relevant des articles L 332-23-1 et L 332 -8-3 du CGFP.***

5. Questions diverses.

\* \*

Aucun autre sujet n'étant évoqué, le Président, lève la séance à 19h00.

Le Secrétaire de séance  
Jean-Yves DUSSAULT



Le Président  
F. BUFFETEAU



PJ : CFU 2025